



## AUDIENCE DRFiP 13 SUR ASR 15/12/2015 : le refus de répondre aux représentants du personnel

Les organisations syndicales CGT, Solidaires et FO avaient demandé en urgence une audience à la directrice sur les restructurations induites par l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau) qui vont s'imposer aux services dès 2016.

Force a été de constater qu'une fois de plus, Madame Suire-Reisman était absente... Cette forme de mépris vis-à-vis des personnels devient insupportable ! Seuls étaient présents Mesdames Michel-Moreaux et Blin ainsi que Messieurs Pons, Glapa et Allard.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu et du ras le bol des collègues de très nombreux services, **les agents eux étaient bien présents !** En effet une forte délégation est venue appuyer par son témoignage la démarche des organisations syndicales.

En préambule, nous avons remis à la direction la pétition intersyndicale sur le rejet de la mise en œuvre du RIFSEEP, signée par près de 1500 agents du département pour qu'elle soit transmise à la centrale.

La première intervention concernait la RFMM (Recette des Finances Marseille Municipale) qui va être en charge à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la gestion de la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'ignorance dans laquelle les agents ont été tenus jusqu'à présent est scandaleuse et méprisante. En effet, à quinze jours de l'échéance, ces derniers n'ont aucune information sur les aspects techniques et humains de leurs nouvelles missions. Leurs interventions très professionnelles ont sérieusement mis à mal la direction qui s'est engagée à tenir dès jeudi, une réunion en présence du directeur chargé de cette opération... **Il était temps !**

A cela s'ajoutent les conditions de travail de ce service dans des locaux exigus et inadaptés, et surtout le manque évident de personnel expérimenté pour faire face à cette opération qualifiée de l'aveu même de la direction (documents CTL), « d'une ampleur sans précédent... ». Quelle foutaise, lorsque la fiche d'impact rédigée par la direction conclue à l'inutilité de la saisine du CHSCT !!!

Sur le PCR (Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine), l'attitude de la direction a été dans la droite ligne de la sienne concernant la RFMM. Alors que la Direction disposait des chiffres concernant le volume des différentes implantations du pôle départemental PCR qui doit être mis en place au 1<sup>er</sup> septembre 2016 et qu'elle les diffusait auprès de chefs de service, devant les collègues pourtant menacés d'être soumis à la mobilité géographique ou fonctionnelle, la direction n'a donné aucune information, elle est restée délibérément vague et s'est bornée à renvoyer au prochain CT emplois de janvier, y compris sur les règles de gestion alors qu'est annoncée une note sur le sujet. Pire, sur le fond, les organisations syndicales n'avaient aucun interlocuteur en face, en particulier lorsqu'elles ont démontré que la constitution d'un pôle unique avec trois implantations est une aberration qui risque de saborder la gestion FI et que la suppression des FI est une totale ineptie compte tenu de leur proximité avec les services d'enregistrement et du risque de rentrées fiscales moindres qui en résulte.

Encore une fois le « dialogue social » s'est limité à un exercice d'évitement et de défaussement de la direction !

La constitution d'un seul pôle Enregistrement dans le département est une autre aberration en contradiction avec toute notion de service public et de proximité.

Les nombreuses interventions dans ce sens des agents des différents pôles Aixois et Marseillais ont démontré leur détermination quant au légitime maintien du nombre d'implantations actuelles.

Le directeur a « botté en touche » en répondant que cette mise en place n'est prévue « qu'en 2017 ».

Comme si cela était de nature à rassurer des collègues qui sont menacés, eux aussi pour la plupart, d'être soumis à la mobilité géographique ou fonctionnelle !

De même nous avons exigé le maintien sur Aix et Marseille des deux PRS existants.

La CGT et Solidaires ont remis une pétition relative au contrôle fiscal signée par la quasi-totalité des agents des BDV, PCE et BCR. Celle-ci exprime leur volonté de défendre cette mission et de maintenir le potentiel de lutte contre la fraude.

Pour seule réponse, la direction nous a annoncé la suppression d'emplois dans la sphère du contrôle fiscal et de trois brigades, sans en dire plus alors qu'au même moment elle organisait une réunion de chefs de service auxquels elle donnait toutes les précisions! Et quelles précisions ! Car la suppression des deux brigades de Sainte Anne, c'est du lourd en termes de mobilité forcée ... sans parler de celle d'Aix ! Cela explique peut-être que la direction n'ait pas osé donner l'information aux représentants du personnel, quitte à démontrer une fois de plus qu'elle s'assoit sur le devoir d'information qui est le sien vis à vis des représentants du personnel.

Quant à l'annonce que la DRFIP renonce au rapprochement des brigades et des PCE, elle doit être immédiatement relativisée par l'annonce de la poursuite de suppressions d'emplois en PCE.

Contrairement à la volonté criée haut et fort par le gouvernement de lutter contre la fraude fiscale, force est de constater que sur le terrain, les suppressions d'emplois « budgétaires » l'emportent sur l'efficacité de nos missions !

En ce qui concerne la situation des hébergés des établissements publics sociaux et médicaux-sociaux, la direction a précisé qu'il n'y aurait pas de regroupement (jusqu'à quand ???), mais la mise en place d'un système de référent et de formation pour répondre aux problèmes très complexes qu'englobe la notion d'hébergés.

En outre, nous avons exigé le maintien global du réseau des trésoreries. Nous nous sommes félicités de l'échec de la direction sur la fermeture de la trésorerie de Miramas grâce à la mobilisation des personnels, des OS, de la population et du Maire. Nous avons également rappelé que la bataille pour le maintien d'Eyguières était loin d'être terminée, particulièrement en raison des nouveaux critères édictés par la DG.

Enfin, nous avons réitéré notre totale opposition au regroupement des CDIF et au démantèlement du service fiscal et foncier par le rapprochement SIP-CDIF.

Nous avons aussi répété notre intransigeance quant au maintien des règles de gestion et des résidences d'affectation (RAN).

La direction a répondu que les RAN de notre département n'étaient pas concernées pour l'instant et que les règles de gestion dépendaient de décisions nationales.

**Face aux graves menaces qui pèsent sur les agents et sur le service public comptable, fiscal et foncier, nous appelons tous les agents à se mobiliser dès le début de l'année et à participer aux actions locales et nationales.**